



FORMULAIRE DE DEMANDE D'ADHESION - Saison 2017-2018



- Nouvelle adhésion
 Renouvellement

N° de licence si déjà licencié(e) à la F.F.A.

NOM : Prénom :

Sexe : F M

Nationalité : Date de naissance : / / (jj/mm/aaa)

(L'athlète de nationalité étrangère ayant réalisé une performance de niveau équivalent ou supérieur à 1B dans les 12 derniers mois doit obligatoirement le signaler afin que la FFA puisse formuler une demande d'autorisation auprès de la fédération du pays d'origine).

Adresse complète :

Code Postal : Ville :

Adresse Email (obligatoire) :

N° de téléphone (portable athlète) : N° de téléphone fixe domicile :

N° de téléphone (portable père) : N° de téléphone (portable mère) :

(pour athlètes mineurs et/ou n° à contacter pendant la présence au club)

- Type de licence choisie : Licence Athlé Compétition (Benjamin à Vétérans) Licence Athlé Santé (pas de compétition possible)
 Licence Athlé Running (pas de championnat FFA autorisé) Licence Athlé Encadrement
 Licence Athlé Découverte (Eveil Athlé / Poussins)

Possibilité d'une période d'essai de 15 jours à dater de la signature du formulaire d'adhésion.

A l'issue de la période d'essai, aucun remboursement partiel ou total ne sera effectué si la licence a été établie.

En cas de changement de club, le coût de la nouvelle licence sera augmenté des frais de mutation normale (période du 1er septembre au 31 octobre)

Certificat médical : (articles L 231-2 et L231-2-2 du Code du Sport)

- Pour les Licences Athlé Compétition, Athlé Entreprise, Athlé Découverte et Athlé Running, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme en compétition datant de moins de six mois à la date de prise de la licence.
- Pour la Licence Athlé Santé, le soussigné certifie avoir produit un certificat médical attestant l'absence de contre-indication à la pratique de l'Athlétisme datant de moins de six mois à la date de prise de la licence.

Prélèvement sanguin pour les athlètes mineurs :

Conformément à l'article R.232-45 du Code du Sport, dans le cadre de la lutte contre le dopage, je soussigné , en ma qualité de (père, mère, représentant légal) de l'enfant autorise la réalisation de prélèvement nécessitant une technique invasive, notamment un prélèvement de sang.

Assurances : (articles L 321-1, L321-4, L321-5, L321-6 du Code du Sport)

La Fédération Française d'Athlétisme propose, par l'intermédiaire de GENERALI, assureur :

- **Aux Clubs** : une assurance Responsabilité Civile garantissant la responsabilité du Club et du Licencié au prix de 0,28 euro TTC (inclus dans le prix de la licence). Un Club peut refuser le bénéfice de cette assurance proposée par la fédération, il doit alors fournir une attestation d'assurance prouvant qu'il répond aux obligations de la loi (Article L321-1 du Code du Sport)
- **Aux Licenciés** : une assurance Individuelle Accident de base et Assistance, couvrant les dommages corporels auxquels peut les exposer la pratique de l'Athlétisme, au prix de : 0,82 euro TTC (inclus dans le coût de la licence).

J'accepte l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée ou

Je refuse l'assurance Individuelle Accident et Assistance proposée et reconnaît avoir été informé des risques encourus lors de la pratique de l'Athlétisme pouvant porter atteinte à mon intégrité physique

Le soussigné déclare expressément avoir pris connaissance des dispositions relatives à l'assurance exposées ci-dessus et des garanties optionnelles proposées (option 1 et 2) complémentaires (consultables entre autres sur le site www.athle.fr rubrique Assurances)

Le soussigné s'engage à respecter les statuts et règlements du Club, de la Fédération Française d'Athlétisme et ceux de la Fédération Internationale d'Athlétisme

Droit à l'image : Le soussigné autorise le Club à utiliser son image sur tout support destiné à la promotion des activités du Club, à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial. Cette autorisation est donnée à titre gracieux pour une durée de 4 ans et pour la France.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : (*l'absence de réponse vaut acceptation*)

Loi Informatique et Libertés (loi du 6 janvier 1978) : Le soussigné est informé que des données à caractère personnel le concernant seront collectées et traitées informatiquement par le Club ainsi que par la FFA. Ces données seront stockées sur le SI-FFA et pourront être publiées sur le site internet de la FFA (fiche athlète). Le soussigné est informé de son droit d'accès, de communication et de rectification, en cas d'inexactitude avérée, sur les données le concernant, ainsi que de son droit de s'opposer au traitement et/ou à la publication de ses données pour des motifs légitimes. A cet effet, il suffit d'adresser un courrier électronique à l'adresse suivante : cil@athle.fr. Par ailleurs, ces données peuvent être cédées à des partenaires commerciaux.

Si vous ne le souhaitez pas, veuillez cocher la case ci-contre : (*l'absence de réponse vaut acceptation*)

ZONE RESERVEE AU CLUB - NE RIEN INSCRIRE

Date et signature du Licencié MAJEUR

**Date et signature des parents du Licencié MINEUR
(NOM, Prénom et qualité du signataire)**

N°Licence / / / / / / / / Type :

Date saisie Siffa : Club :

Date certificat Médical :

Mode de règlement :

Date du règlement :

Tee-shirt EA : 5/6 - 7/8 - 9/11 - 12/14